



Unilever-Côte d'Ivoire
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 8 053 000 000 francs CFA
Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi
RC : N°CI-ABJ-1969-B-6492 Abidjan
.....

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le mercredi 22 juin 2016 à 9 heures 30 minutes** à la Salle Jewels de « La Maison de l'Entreprise » - CGECI, sise au Plateau, à l'angle du Boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
- Ratification de la cooptation de deux Administrateurs ;
- Nomination des Administrateurs ;
- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à compter de 8 heures 30 minutes.

L'inventaire, les états financiers de synthèse, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le texte des résolutions sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE, sis à Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter du lundi 6 juin 2016.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION